



Appel à Récits sur le Patrimoine Européen



Appel à récits sur le patrimoine européen 2023 *Procédure de mise en concurrence pour l'octroi de subventions*

Une initiative des JEP qui s'adresse aux communautés des Journées européennes du patrimoine, aux lauréats du Prix européen du patrimoine/Prix Europa Nostra et aux sites du label du patrimoine européen pour le financement de projets communautaires centrés sur les activités

FORMULAIRE TYPE DE CANDIDATURE

**LE PRESENT EXEMPLE DE FORMULAIRE DE CANDIDATURE
EST UNIQUEMENT FOURNI A TITRE INDICATIF**

**POUR ETRE VALABLE, VOTRE CANDIDATURE DOIT ETRE DEPOSEE EN UTILISANT
LE FORMULAIRE OFFICIEL EN LIGNE**
DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA MISE EN CONCURRENCE
POUR L'OCTROI DE SUBVENTIONS :
www.europeanheritagedays.com/Story

LA CANDIDATURE PEUT ETRE DEPOSEE EN ANGLAIS OU EN FRANÇAIS

**LA DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES A ETE FIXEE
AU MARDI 28 FEVRIER 2023 A MINUIT CET**

Veuillez adresser toute question concernant le processus de candidature à : JEP-EHD@coe.int

Introduction

Le formulaire officiel de candidature est disponible en ligne à l'adresse www.europeanheritagedays.com/Story

Il comporte deux sections:

Section 1 – **Créez votre récit** et

Section 2 – **Créer votre proposition de projet**

Vous pourrez accéder à la Section 2 du formulaire en ligne dès que vous aurez soumis votre récit.

Il est recommandé de préparer et d'enregistrer le récit et la proposition d'activité de projet dans un document Word avant de les soumettre. Vous ne pourrez plus modifier votre demande après l'avoir soumise.

Veillez noter que la Procédure de mise en concurrence pour l'octroi de subventions est uniquement ouverte aux Communautés / Organisations / Associations du patrimoine ayant déjà accueilli ou organisé au moins une initiative des Journées européennes du patrimoine (JEP) au cours des quatre dernières années.

Votre récit et/ou proposition d'activité de projet **NE DOIT PAS NECESSAIREMENT** avoir de rapport direct avec votre (vos) initiative(s) des Journées européennes du patrimoine.

Les Communautés du patrimoine et les personnes n'ayant pas encore organisé d'initiative des JEP ces dernières années peuvent malgré tout soumettre leur récit dans la Section 1 pour publication sur le site Internet des JEP. Elles ne pourront toutefois pas participer à la Procédure de mise en concurrence pour l'octroi de subventions.

Critères de présélection

La présélection des 20 dossiers les mieux placés qui seront invités à participer à la phase suivante de la procédure de mise en concurrence pour l'octroi de subventions se fondera sur les critères suivants:

1. un récit bien écrit, instructif et intéressant (maximum 10 points);
2. la dimension européenne du récit et de la proposition de projet et la mesure dans laquelle il peut constituer un exemple de bonne pratique pour d'autres pays et communautés (maximum 15 points);
3. le lien entre le récit et l'idée de projet accompagnant le récit avec les priorités des Journées européennes du patrimoine : diversité, éducation, participation et mobilisation de la communauté, protection de l'environnement, égalité de genre et/ou attention portée à la jeunesse (maximum 20 points);
4. l'originalité et la créativité de l'idée de projet (maximum 10 points);
5. la faisabilité de l'idée de projet, qui doit être réalisé dans un délai clairement défini et dans les limites de la subvention maximale disponible (maximum 20 points);
6. les retombées positives potentielles du projet proposé pour la communauté (maximum 15 points);

Chacun des critères suivants sera considéré comme un atout supplémentaire (maximum 10 points au total):

- la perspective à long terme du projet (durabilité);
- la dimension transfrontalière du projet;
- l'inclusion de groupes vulnérables ou minoritaires, des jeunes et des enfants.

NOMBRE MAXIMUM DE POINTS POUVANT ÊTRE OBTENUS = 100

Pour plus de détails, voir les [Conditions générales](#) de l'appel à récits pour les Journées européennes du patrimoine

Section 1 – Créez votre propre récit

Critères d'éligibilité

Votre Communauté/Organisation du patrimoine participe-t-elle activement aux Journées européennes du patrimoine (JEP) dans un des 48 pays du Programme des JEP? (Veuillez consulter la [liste en ligne](#) pour découvrir quel nom est donné aux Journées européennes du patrimoine dans votre pays).

Oui Non

Avez-vous organisé au moins un événement dans le cadre des JEP au cours des quatre dernières années?

Oui Non

Événements des Journées européennes du patrimoine

Veuillez nous présenter brièvement votre initiative la plus récente dans le cadre des Journées européennes du patrimoine – en précisant le titre, le lieu et la date. (Maximum 100 mots.)

Votre récit est-il soumis par l'un des 60 [sites du Label du Patrimoine européen](#) labellisés «patrimoine européen» au titre de l'action de l'Union européenne pour le Label du Patrimoine européen, instauré en vertu de la Décision n° 1194/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 novembre 2011?

Oui Non

Votre récit est-il soumis par un lauréat des [Prix européen du patrimoine / Prix Europa Nostra?](#)

Oui Non

Avez-vous écrit le récit vous-même ou avez-vous obtenu l'autorisation de son auteur pour le présenter?

Oui Non

Le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ne sauraient être tenus responsables d'éventuelles violations du droit d'auteur. Si vous n'êtes pas l'auteur, il vous incombe d'obtenir la permission de celui-ci avant de soumettre le récit.

Acceptez-vous l'ensemble des conditions générales relatives à l'appel à récits sur le patrimoine européen?

Oui, j'accepte

Veuillez lire les conditions générales relatives à l'appel à récits sur les Journées européennes du patrimoine, qui peuvent être consultées [ici](#).

Généralités

Nom du narrateur (obligatoire)

Prénom du narrateur (obligatoire)

Veuillez indiquer votre nom et votre prénom. Même si vous n'êtes pas le seul auteur du projet, votre nom figurera comme celui du conteur sur le site Internet des JEP. Attention, un seul récit/demande de subvention peut être déposé par conteur/Organisation.

Nom de l'Organisation

Veuillez préciser le nom de la Communauté patrimoniale/Organisation qui soumet le récit. Cette information sera publiée sur le site Internet des JEP, avec votre récit.

E-mail (obligatoire)

Si vous acceptez la publication de votre adresse e-mail, elle figurera sur le portail dans le cadre de la présentation de votre récit ; dans le cas contraire, elle sera exclusivement visible pour l'équipe des JEP.

J'accepte la publication de mon adresse e-mail

Pays (obligatoire)

Catégorie du récit :

Tangible Intangible Naturel Numérique Autre

Récit

Titre principal

Voici mon récit sur les Journées européennes du patrimoine (obligatoire)

Indiquez le **titre** du récit que vous soumettez dans le cadre des récits des Journées européennes du patrimoine. C'est le titre principal qui identifiera votre entrée sur le site internet.

Brève présentation du récit

Veillez rédiger une description brève et claire pour présenter votre récit (**maximum 300 mots**). Cette synthèse servira à promouvoir votre récit : veuillez donc également souligner son importance européenne. Elle servira d'introduction à votre entrée sur le site internet. (Veillez noter qu'il est inutile de répéter la brève introduction dans la description exhaustive du récit.)

Description exhaustive du récit (obligatoire)

Dites-nous en davantage sur votre récit (**maximum 1000 mots**). Votre récit peut être instructif, sérieux ou amusant. Laissez libre cours à votre passion et à votre originalité ! Ce que nous attendons, ce sont des histoires vraies, bien écrites, que vous souhaitez partager avec toutes les communautés des Journées européennes du patrimoine. Si vous souhaitez faire figurer vos coordonnées avec le récit, nous vous recommandons de les indiquer à la fin de la description.

Dimension européenne (maximum 300 mots) (obligatoire)

Nous invitons les candidats à définir leur conception du patrimoine européen, qui doit être conforme aux valeurs défendues par le Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit. Votre récit devrait viser à mieux faire comprendre l'histoire partagée de l'Europe de l'une des manières suivantes: le caractère paneuropéen du patrimoine, les liens avec des événements ou des mouvements européens essentiels ou le rôle du patrimoine dans le développement et la promotion des valeurs communes qui sous-tendent l'intégration européenne. Quel sera l'impact de votre action au niveau européen? Des éléments complémentaires sur la définition de la dimension européenne sont présentés aux pages 6 et 7 des [Conditions générales](#) de l'appel à récits sur le patrimoine européen.

Adresse de site internet

- Si votre récit est présenté sur une page Web, envoyez-nous le lien correspondant, qui figurera dans la présentation de votre récit sur le portail.
- Il doit s'agir d'un URL externe du type <http://exemple.com>.

Médias

Une photo vaut 1000 mots, et nous vous invitons par conséquent à illustrer votre récit par un maximum de 6 photos/images. La taille d'image recommandée est de 1200pxX1200px. Il doit s'agir de fichiers de maximum **2MB** au format .jpg ou .png. En ajoutant une photo, le narrateur déclare qu'il a obtenu de son propriétaire, préalablement au téléchargement, le droit d'utiliser aux fins prévues le fichier de l'image.

Les photos et autres images peuvent exclusivement être téléchargées sur le formulaire officiel en ligne du site Internet de la mise en concurrence pour l'octroi de subventions:

<https://www.europeanheritagedays.com/fr/european-heritage-days-stories>

Crédits à publier avec les photo(s)/image(s)

Veillez numéroter les crédits/titres dans l'ordre ou les images devraient apparaître sur le site Internet (voir 'pondération').

Politique

- J'approuve la publication de mon récit.
- Je souhaiterais faire une demande de subvention (veuillez cocher cette case pour ouvrir la Section 2: Soumettre votre proposition de projet).
- J'ai le droit de télécharger ce fichier (obligatoire)

Soumettre votre récit

Section 2 – Créer votre proposition de projet

1. Eligibilité à une subvention

Représentez-vous une entité légalement reconnue (communauté patrimoniale, ONG, association, organisation) habilitée à recevoir une subvention?

Oui Non

Nom officiel de la personne morale/organisation

Nom et fonction du demandeur/représentant de la personne morale

Votre projet pourra-t-il obtenir un cofinancement?

Oui Non

Pour être éligible à l'obtention d'une subvention pour votre projet, vous devez avoir trouvé des sources de cofinancement (financières, en nature, personnel, matériel) de la part d'organisations partenaires ou à partir des réserves de votre propre organisation.

Nous sommes conscients que la subvention ne peut être utilisée pour financer les coûts suivants : personnel/équipements permanents/frais de fonctionnement indispensables (obligatoire).

Votre organisation a-t-elle les moyens de réaliser l'activité proposée et le rapport sur les résultats si elle obtient la subvention?

Oui Non

Si votre projet est retenu pour la deuxième phase du processus de sélection, nous vous prions de fournir des informations complémentaires sur les activités de votre organisation, ses objectifs et son expérience en matière de gestion budgétaire et de projets.

Nous sommes conscients que le projet/activité devra se terminer avant le 31 mars 2024, et que le rapport final et l'original des factures devront être soumis au Secrétariat des JEP au plus tard le 30 avril 2024 ; nous respecterons les procédures du Conseil de l'Europe pour l'octroi de subventions énoncées à l'annexe II des Conditions générales (*obligatoire*)

2. Proposition d'activité de projet

À ce stade nous vous prions de nous présenter une note conceptuelle - ou la trame de votre idée de projet. Si votre projet est présélectionné, nous vous demanderons ultérieurement une proposition de projet complète, assortie d'un budget détaillé et d'un calendrier. Nous vous recommandons de consulter les **critères de présélection** dans les [Conditions générales](#) avant de rédiger votre proposition de projet et de fournir autant d'informations que possible.

Description du projet/activité proposé

Décrivez brièvement les activités que vous envisagez de mener. Veuillez expliquer clairement les rapports entre votre récit et le projet proposé. Notez qu'il n'est pas nécessaire de répéter les informations déjà indiquées dans votre récit, mais vous pouvez résumer tout aspect qui vous semble pertinent du point de vue des critères de présélection.

Expliquez comment votre projet apportera une contribution positive au patrimoine et aux communautés.

En cas de restrictions locales (des restrictions sanitaires en raison de la COVID-19, par exemple) comment pensez-vous adapter le projet pour le réaliser en ligne ou sous une forme différente ?

Ventilation du budget

Veuillez indiquer le montant total de la subvention que vous envisagez de demander, assorti d'une brève ventilation des coûts (pour quoi pensez-vous dépenser la subvention ?) Veuillez y joindre un calendrier prévisionnel de vos dépenses (c'est-à-dire une estimation du nombre de mois nécessaires à la réalisation de votre projet).

Soumettez votre proposition de projet

3. Terminé

Si la demande a été soumise avec succès, vous recevrez le message suivant:

Merci, votre demande de subvention a été soumise avec succès.

Vous en serez également informé par e-mail.